

**Attestation prise de connaissance Briefing et consignes sanitaires  
Trophée de Bretagne Ancenis 22-23 mai 2021**

Pilote Nom et prénom  Catégorie

Licence N°  Numéro de Course

Tuteur Nom et prénom

Licence N°

Atteste (attestons) avoir pris connaissance du briefing et des consignes sanitaires.

Signature Pilote

Signature tuteur

Document à remettre obligatoirement en prégrille complété et signé au moment des chronos.

**En cas de non présentation de ce document il sera considéré que le pilote n'était pas présent au briefing et sera sanctionnable suivant la réglementation sportive.**

**En cas de non-respect des règles sanitaires, le pilote pourra se voir infliger une amende de 150 Euros ou pourra être disqualifié de la manifestation.**

**En cas de non-respect des règles sanitaires par les accompagnateurs du pilote, le pilote pourra se voir infliger une amende de 150 Euros ou pourra être disqualifié de la manifestation.**